



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUE DE PRESSE

25 novembre 2011

Ouverture d'une structure d'accueil pour requérant(e)s d'asile à Vernamiège en remplacement des Collons

(IVS).- Le Valais, comme les autres cantons suisses, est confronté depuis le deuxième trimestre 2011 à l'augmentation du nombre de candidat(e)s à l'asile attribués par la Confédération. En remplacement de l'Hôtel de l'Ours aux Collons, il est prévu d'ouvrir une structure à Vernamiège - commune de Mont-Noble - pour l'accueil des requérant(e)s d'asile (principalement des familles). Le Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) recherche un autre lieu pour les célibataires.

L'ouverture du centre de Vernamiège fait suite à la fin du bail de l'Hôtel de l'Ours aux Collons, prévue le 30 novembre 2011 ; l'hébergement et la collaboration avec la commune y ont bien fonctionné. Le centre de Vernamiège accueillera environ 60 personnes, qui auront préalablement été hébergées dans un foyer de premier accueil. Ces requérant(e)s bénéficieront de cours de langue et de programmes d'occupation. Des collaborateurs veilleront sur place à la gestion administrative, sociale et financière, ainsi qu'à l'organisation des animations et des activités.

La cheffe du DSSI, accompagnée des personnes en charge du dossier, a rencontré le président de la Commune de Mont-Noble puis le Conseil communal pour leur présenter la situation.

Les autorités cantonales doivent faire face à un afflux d'une dizaine de personnes par semaine. A mi-novembre 2011, le nombre de candidat(e)s réfugié(e)s dans le canton s'élevait à 1'684 ; à la même période de l'année 2010, ce chiffre s'élevait à 1'540 : soit une augmentation de plus de 9%. Ces chiffres restent toutefois inférieurs à ceux des années 2008 (1'768) et 2009 (1'706).

La Confédération attribue au Valais 3,9% des requérant(e)s d'asile qui sortent des centres fédéraux d'enregistrement et de procédure. L'augmentation du nombre des demandeurs d'asile en Suisse se traduit par une adaptation urgente des capacités d'accueil. Les prévisions d'attribution des requérant(e)s d'asile aux cantons ont été revues à la hausse pour la fin d'année 2011 par l'Office fédéral des migrations.

Un lieu supplémentaire est recherché par le DSSI pour accueillir des personnes célibataires issues directement des centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération. Ces requérants bénéficieront aussi de programmes d'occupation.

Note aux rédactions :

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la cheffe du DSSI, Esther Waeber-Kalbermatten - 079 248 07 80.

